

Source : Comenius 2.1 PPe Pee « Projet personnel de l'élève et politique éducative d'établissement, Mars 2000

Coutances

ACTIVITE : Suivi du dossier technologique (rapport de stage comptant pour l'examen).

CONTEXTE

- Pays : France
- Etablissement : L.E.G.T.A. Coutances (Lycée Agricole)
- Elèves concernés : secondaire, baccalauréat technologique filière STAE (Sciences et technologies de l'Agronomie et de l'Environnement) : environ 80 élèves (tous les élèves).
- Age : 16 à 20 ans
- Classe, formation, option : première et terminale STAE, niveau IV.

FINALITES (idée générale, pourquoi) :

- Réussite scolaire à une épreuve de l'examen ayant pour support les stages réalisés en cours de formation : répondre aux besoins des élèves dans l'organisation de leur travail, la rédaction du dossier technologique et la préparation au soutien de ce dossier à l'oral.

Objectif opérationnel :

- Permettre à chaque élève de réussir son examen en disposant de l'aide d'un enseignant tuteur dans l'organisation de son travail, la rédaction et la mise en page du dossier et la préparation à l'oral de l'examen.

Démarche

Préparation, mise en place de l'activité

- Certains enseignants techniques, qui assuraient seuls le suivi des dossiers demandent que l'ensemble des collègues enseignant dans la classe apporte un soutien aux élèves ; vu le nombre d'élèves à suivre et les difficultés rencontrées.
- Réunion pour tous les enseignants, et coordination entre le professeur principal et l'enseignant technologique pour déterminer le type d'aide que chacun peut apporter et répartir les élèves entre les enseignants tuteurs (environ deux élèves par enseignant).

Déroulement de l'activité

- Aide à la rédaction du dossier :
- Mise en place d'échéances de travail (étapes dans la réalisation du dossier).
- Deux entrevues individuelles (en dehors des heures de cours) entre l'élève et son enseignant tuteur au cours desquelles l'aide est apportée sur l'avancement du travail, la formulation des idées (cohérence du propos, clarté d'exposition, qualité de l'expression écrite et orthographe), la présentation du dossier (mise en page, page de couverture...).
- Réunion bilan entre enseignants tuteurs et enseignant technique pour faire le point de l'avancement de chaque élève.

- Le suivi du contenu technique du dossier, la formulation de la problématique, l'organisation du plan et la recherche bibliographique relèvent davantage de la compétence de l'enseignant technique.

- Aide à la préparation à l'oral :

- Proposer deux passages, (éventuellement en présence d'autres élèves de la classe) pour que l'élève s'entraîne à l'expression orale pour la présentation de son dossier (cohérence, clarté d'expression orale, aisance gestuelle, ...) Cette préparation est suivie par l'enseignant technique et l'enseignant tuteur sur le temps de cours, la semaine précédant l'examen.

Résultats obtenus :

Les objectifs sont-ils atteints ? : OUI

Y-a-t-il eu un impact sur les relations interpersonnelles ? : OUI

Y-a-t-il eu un impact sur le projet de l'élève ? : OUI (projet scolaire)

METHODE D'EVALUATION

- Par l'équipe pédagogique (1er bilan en cours d'année, bilan final en fin d'année scolaire).
- Résultats obtenus par les élèves à l'examen.

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES

- Difficulté à mobiliser l'ensemble de l'équipe pédagogique, dans la mesure où certains enseignants ne se sentent pas compétents : bien distinguer le travail qui relève de la compétence de l'enseignant technique et celui qui relève de l'enseignant tuteur. Une fiche précisant les tâches de chacun a été réalisée. Nécessité pour l'enseignant technique de bien suivre tous les élèves pour le contenu du dossier et si nécessaire de rencontrer ensemble l'élève et son enseignant tuteur.
- Difficulté pour certains élèves à respecter les premières échéances : Démarrer l'activité de suivi au plus tard au début de l'année scolaire de classe terminale. Responsabiliser les élèves en leur donnant la possibilité de bâtir leur propre échéancier, par exemple en ayant un échéancier négocié (avancement des travaux et rencontre avec les enseignants) entre élève et équipe pédagogique.
- Associer les élèves à l'évaluation de l'activité pour prendre en compte les améliorations qu'ils suggèrent : Faire participer les élèves aux réunions de bilans.
- Faire reconnaître à l'ensemble de l'équipe pédagogique la légitimité du suivi par tous les enseignants dans la mesure où ce suivi est inscrit dans le temps de service de tous.

CONDITIONS MINIMUM REQUISES POUR DEVELOPPER CE TYPE D'ACTIVITE DANS UN ETABLISSEMENT

- Faire reconnaître la nécessité de ce suivi et sa réalisation possible par l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Un réel travail de coordination de la part de l'enseignant technique et de l'enseignant coordonnateur de la classe.

ANALYSE ET BENEFICE POUR L'ELEVE :

L'élève tire-t-il profit de cette activité ?

L'élève bénéficie d'un suivi individuel lors de la rédaction de son dossier et la préparation à l'épreuve orale ; ce qui ne pouvait pas être assuré de manière aussi personnelle avec le seul enseignant technique ; l'élève qui éprouve des difficultés à travailler son dossier a à sa disposition un interlocuteur qui peut l'aider d'une part à formuler la problématique de son dossier et d'autre part à se fixer des échéances de rédaction.

En quoi cette activité contribue-t-elle à l'intégration de l'élève ?

Chaque élève étant amené à dialoguer périodiquement avec un enseignant sur l'état d'avancement du dossier, le groupe classe avance de manière plus homogène et certains élèves ne se trouvent plus décrochés en milieu d'année.

En quoi cette activité contribue-t-elle à l'amélioration des ses résultats scolaires ?

L'épreuve du dossier technologique est une composante importante de l'examen ; le suivi individualisé de cette épreuve est donc de nature à assurer une meilleure réussite scolaire des élèves.

IMPACT SUR LES RELATIONS

Amélioration des échanges entre les élèves : échange d'informations et de conseils pour la préparation à l'oral. Amélioration des rapports entre les élèves et les enseignants qui assurent le suivi (instauration d'une relation de confiance d'une nature différente de celle qui lie l'élève et l'enseignant dans le cadre de la discipline enseignée).

Valorisation du rôle des enseignants de matières générales en dehors de leur discipline et reconnaissance morale des compétences de ces enseignants pour l'encadrement du dossier (création d'une équipe pédagogique autour de l'épreuve de dossier augmentation des relations entre les différents enseignants d'un même cycle).

Consensus entre les personnels pour travailler tous sur le suivi du dossier technologique.

IMPACT SUR LE PROJET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE :

Re-motivation dans le travail de conception du dossier.

Re-motivation dans les disciplines d'enseignement général.

Démarche volontaire de l'élève : il formalise et prend en charge ses propres difficultés dans la rédaction du dossier et recherche les solutions pour y remédier.

L'enseignant perçoit de manière plus positive l'élève grâce à la démarche que celui-ci effectue.

ARTICULATION AVEC D'AUTRES MODES D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

Avec les conseils de classe.

Projet d'établissement.

CARACTÉRISTIQUES ÉDUCATIVES DU MODE D'ACCOMPAGNEMENT :

Les enseignants qui assurent l'encadrement du travail de chaque élève sont attentifs aux difficultés identifiées par les élèves et leur apportent des conseils pour les surmonter.

L'élève effectue lui-même la démarche de participer de manière active à l'activité en respectant les échéances et en étant demandeur de conseils.

CONCLUSIONS, PROPOSITIONS :

Activité de soutien plébiscitée par les élèves.

Démarrer l'activité de suivi au plus tard au début de l'année de terminale.

Responsabiliser les élèves en les laissant bâtir et négocier leur propre échéancier

Associer les élèves à l'évaluation de l'activité en les faisant participer aux réunions collectives de bilan